

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)



MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION D'INSPECTEUR DE
L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

L'ECURIE SEREER, STRUCTURE SOCIALISATRICE ET PRODUCTRICE
DE MODELES DE REUSSITE DANS LA COMMUNAUTE SEREER

Présenté par
ALASSANE DIALLO

Sous la direction de :
M. MICHEL DIOUF
Inspecteur de l' Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports
Chargé de cours à l'INSEPS

Meou et

IX^{ème} promotion des élèves inspecteurs 2000-2002

ANNEE Universitaire 2001-2002

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)



MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION D'INSPECTEUR DE
L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**L'ECURIE SEREER, STRUCTURE SOCIALISATRICE ET PRODUCTRICE
DE MODELES DE REUSSITE DANS LA COMMUNAUTE SEREER.**

Présenté par
ALASSANE DIALLO

Sous la direction de :
M. MICHEL DIOUF
Inspecteur de l' Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports
Chargé de cours à l'INSEPS

IX^{ème} promotion des élèves inspecteurs 2000-2002

ANNEE Universitaire 2001-2002



ERRATA

Page 5	ligne 18	lire à
Page 7	ligne 8	lire à
Page 8	ligne 4	lire antérieurement
Page 10	ligne 9	lire bâtiment
Page 11	ligne 2	lire individuels
Page 11	bas de page	lire elle a effectué
Page 12	ligne 3	lire peut être définie comme
Page 13	ligne 24	lire critères
Page 14	ligne 9	lire milieu
Page 18	ligne 8	lire à
Page 20	ligne 20	lire ce
Page 21	ligne 19	lire réunit
Page 21	ligne 22	lire réunit
Page 23	ligne 4	lire comptables
Page 24	ligne 6	lire trait
Page 27	ligne 13	lire talents
Page 28	ligne 17	lire ils partagent
Page 32	ligne 21	lire certaines
Page 33	ligne 22	lire leurs
Page 35	ligne 20	nous ne nous sommes pas.

DEDICACE

Au nom d'Allah le tout puissant et à son prophète Mohamed (PSL)

Je dédie ce travail à :

- Mon père adoptif Oustaz Saidou Diallo récemment arraché à notre affection. Que la terre de Diourbel vous soit légère
- Mon père qui a très tôt compris que le meilleur investissement est de former sa progéniture
- Ma mère pour son affection qu'elle ne se lassera jamais de nous manifester
- Mon épouse Aminata Sow pour sa patience
- Mes frères et sœurs pour leur soutien moral
- Ma tante Mboye Diallo et ma sœur Mayram Faty Diallo pour leur générosité débordante à mon égard
- Mes cousins et cousines de Pikine pour leur estime

Tous mes camarades de la IX^{ème} promotion des élèves inspecteurs de l'INSEPS, puisse le destin qui nous a lié pendant deux ans à l'INSEPS, nous réserver d'autres satisfactions dans nos vies professionnelles respectives

Je dédie particulièrement ce travail à :

- Mon ami et camarade de promotion EL Hadj Tanor Gning, notre rapprochement spontané a fini par transformer notre amitié en une véritable fraternité

Puisse Allah nous accorder chacun une longue vie et une carrière éclatante pour le bonheur et la fierté de nos parents respectifs.

REMERCIEMENTS

Je dois une dette de reconnaissance à tous ceux qui m'ont assisté de près ou de loin dans ce travail.

Une mention spéciale est adressée à mon directeur de mémoire, monsieur Michel Diouf qui m'a permis par ses conseils éclairés et sa maîtrise des questions relatives à la pratique sportive en milieu séreer, d'aborder avec confiance ce thème.

Je confonds à ces remerciements mon doyen et collègue monsieur Mbagnick Ndiaye, chef du SAGE du ministère des Sports par ailleurs secrétaire général de l'écurie séreer pour les documents et suggestions pertinentes.

Je voudrais aussi remercier ici mon voisin et camarade de promotion Abdoulaye Kouyaté (Kor Arame) pour ses rappels incessants de l'imminence de la date de dépôt des monographies.

Un grand merci au vrai «voise» Mamadou Abdoulaye Diakhaté de la X^{ème} promotion des élèves inspecteurs de l'INSEPS pour avoir accepté malgré son calendrier chargé, de saisir entièrement ce document.

Enfin, je remercie tout le corps professoral, le personnel administratif et technique de l'INSEPS particulièrement à Madame Anastasie Thiaw et Monsieur Grégoire Diatta pour leur courtoisie.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
 <u>PREMIERE PARTIE : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</u>	
 CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE	 2
1.1 : Contexte de la recherche	3
1.2 : Justification du choix du thème	7
1.3 : Objectifs de la recherche	8
1.3.1 : Objectifs généraux	
1.3.2 : Objectifs spécifiques	9
 CHAPITRE II : LE CADRE METHODOLOGIQUE	 10
2.1 : Analyse conceptuelle	
2.2 : Hypothèses de la recherche	12
2.3 : Méthodologie	13
2.4 : Déroulement de la collecte des données	14
et des difficultés rencontrées	
 <u>DEUXIEME PARTIE : LE CADRE DE L'ETUDE</u>	 15
 CHAPITRE III : LA LUTTE TRADITIONNELLE SEREER	
3.1 : Historique de la lutte chez les séreer	
3.2 : Les fonctions sociales de la lutte séreer	16
3.3 : La lutte séreer : Son état actuel	18

CHAPITRE IV : LA COMMUNAUTE SEREER	19
4.1 : Présentation	
4.2 : L'écurie séreer : historique	20
4.3 : Les missions	21
4.4 : Les organes	
4.4.1 : L'assemblée générale	
4.4.2 : Le conseil d'administration	
4.4.3 : Le bureau	22

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE V : ANALYSE DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES	24
5.1 : L'écurie séreer, un lieu de socialisation	
5.2 : L'écurie séreer, un moyen de promotion sociale	28
CHAPITRE VI : PERSPECTIVES DE LA LUTTE AU SENEGAL	32
6.1 : Revue de quelques problèmes auxquels la lutte est confrontée au Sénégal	
6.2 : Essai de solutions à ces problèmes	35
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39

INTRODUCTION

Selon l'encyclopédie Britannica, la lutte peut être définie comme «une compétition sportive dans laquelle chacun des deux concurrents s'efforce de mettre l'adversaire à terre.» En d'autres termes, elle est une activité de combat entre deux individus où se trouvent réunies la force, l'adresse et l'endurance. En un mot, elle est un combat de corps à corps sans recours aux armes car dans la lutte le corps est à la fois moyen et cible de l'action.

Au Sénégal il existe trois formes de lutte.

Il y a d'abord la lutte traditionnelle sans frappe. C'est une forme de lutte très spectaculaire mais pas très passionnante. Elle est pratiquée généralement au Fouta, au sud du pays et au Sénégal oriental. Cent soixante (160) personnes pratiquent de façon officielle cette forme de lutte au Sénégal. En effet, d'après le Comité National de Gestion de la lutte même si cette forme est la plus répandue au niveau national, seules cent soixante (160) personnes détiennent des licences valables pour la lutte traditionnelle sans frappe.

Il y a ensuite la lutte traditionnelle avec frappe très spectaculaire et passionnante. C'est la forme la plus médiatisée et la plus rentable sur le plan financier. C'est peut être ce qui explique le nombre assez élevé de licences octroyées qui est de quatre cents vingt six (426).

Enfin, il y a la lutte olympique qui est très peu connue. Elle ne se pratique qu'à Dakar, Thiès et Ziguinchor. Elle ne compte que soixante huit (68) licenciés au niveau national.

Dans ce travail, nous nous intéresserons particulièrement à la lutte traditionnelle avec frappe.

Au Sénégal, l'émergence de la lutte avec frappe ne date pas de longtemps. Elle pourrait être assimilée au passage progressif de la lutte d'une activité ludique à une activité lucrative. En effet, si en milieu rural la lutte était principalement une activité récréative sans but lucratif, son contact avec le

milieu urbain fortement dominé par la recherche du profit, a fait qu'elle est devenue un instrument de travail, donc un moyen de promotion sociale.

C'est pourquoi très vite des structures dénommées «écuries» dont la mission principale est de promouvoir le métier de la lutte verront le jour. Ces écuries seront essentiellement forgées sur des bases affinitaires ou identitaires. En d'autres termes, l'écurie a pour soubassement principal l'appartenance à une même ethnie ou à une même région géographique.

Dans cette monographie, nous nous focalisons sur l'écurie séreer qui est non seulement l'une des écuries les plus anciennes au Sénégal, mais aussi l'écurie qui a le plus produit de vedettes dans l'arène.

C'est pourquoi à travers notre thème intitulé «l'écurie séreer, structure socialisatrice et productive de modèles de réussite» nous tenterons d'étudier en profondeur l'écurie, de voir les véritables mobiles qui sous-tendent ses succès dans l'arène.

Pour ce faire, notre travail va s'articuler autour de trois parties principales composées chacune de deux chapitres. En effet, dans la première partie nous nous sommes focalisés sur le cadre théorique et méthodologique. Ainsi, dans le cadre théorique nous avons d'abord parlé du contexte de la recherche avant la justification du thème et la définition des objectifs que nous poursuivons. Pour ce qui est du cadre méthodologique, nous avons insisté d'abord sur l'analyse conceptuelle avant d'aboutir sur les hypothèses que nous avons avancées ainsi que sur la méthodologie utilisée dans la collecte des données et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Dans la deuxième partie, nous avons insisté sur le cadre de l'étude. Pour ce faire, nous avons d'abord présenté le milieu de recherche ensuite la population à l'étude.

Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous avons présenté et analysé les résultats de l'enquête.

CHAPITRE I : LE CADRE THEORIQUE

1.1 : Contexte de la recherche

Les origines de la lutte sont, le plus souvent, voilées dans la nébulosité des légendes et des mythes antiques. Beaucoup d'auteurs cherchent les origines de la lutte en Chine ou en Egypte. «Une telle approche est erronée, étant donné que tous les peuples à toutes les époques ont eu une forme quelconque de lutte ».¹

Seulement, c'est en Grèce ancienne que la lutte a connu un grand essor. Selon certaines légendes, la lutte serait inventée par Héraclès, par Hermès, par Palestra, la fille d'Hermès. C'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que la lutte ait été un sport fondamental des jeux olympiques antiques.

C'est aussi avec l'influence des grecs que la lutte s'est développée chez les romains. Les romains eux cherchaient des émotions plus fortes et préféraient la lutte brutale et les combats de gladiateurs. C'est la raison pour laquelle « la lutte était un moyen important dans la préparation des soldats romains et des gladiateurs ».²

A l'aide des compétitions de lutte avaient été déterminés des chefs d'armées et des empereurs de Rome.

Au 14^{ème} siècle, la lutte gréco-romaine connut une large extension en France. En tant qu'influence française, elle fut transférée par des étudiants en Allemagne et par des lutteurs professionnels dans beaucoup de pays d'Europe. De sorte qu'à la veille du 20^{ème} siècle la lutte était le sport le plus en vogue dans le monde à cause de l'intensité des passions et l'affluence des

¹ Petrov ® : " Lutte libre et lutte gréco-romaine" in Aperçu historique sur le développement de la lutte dans le monde. P27

² Petrov ® : idem op cit

spectateurs aux tournois de lutte gréco-romaine en Europe, en Amérique, en Afrique.

Au Sénégal, la lutte a toujours été une activité globale qui ne puise pas sa richesse uniquement dans ses techniques, ses rythmes, ses chants et ses danses. Elle est aussi le reflet de la société traditionnelle dans son organisation, ses coutumes, ses mœurs et ses croyances. En effet, un simple coup d'œil sur le riche folklore des luttes locales au Sénégal, atteste de l'enracinement de la lutte dans les traditions profondes des ethnies.

C'est pourquoi même si les techniques et les règles du jeu varient d'une ethnie à une autre, elle est considérée aussi bien chez les wolof, les joola, les pulaar, les séreer comme « un affrontement corporel où l'enjeu est la survie par la domination de l'autre, la lutte doit se terminer par la mise à mort euphémique de l'autre qui est rendu à la terre ». ³

En d'autres termes, la lutte est un jeu d'équilibre dont le vainqueur est celui qui se montrera le plus habile à s'approprier l'espace d'opposition par une judicieuse exploitation de la gravité. En définitive, gagner c'est d'abord faire perdre à l'autre l'équilibre.

Dans tous les cas, si nous considérons la lutte séreer qui nous intéresse particulièrement dans cette étude, nous dirons qu'elle reflète un certain nombre d'us et coutumes séreer, mais elle correspond surtout à une certaine disponibilité des populations. En effet, chez les séreer la lutte est une activité ludique qui ne se déroule pas sur toute la saison. Elle démarre généralement après les premières récoltes. C'était une façon de rendre grâce aux divinités après avoir consommé les premiers produits de la saison des pluies écoulée. « Chez les séreer les séances de lutte nocturnes ou *mbapatt* étaient organisées après les premières récoltes et permettaient aux paysans de remercier les *xumbs* ». ⁴

³ Diakhaté (S): " Problèmes posés par la gestion pondérale dans les sports à catégorie de poids : Exemple "la lutte". Mémoire STAPS, INSEPS 1998-1999.

⁴ Ly (O) : " De la dépréciation de nos activités sportives traditionnelles : La lutte sénégalaise" : Mémoire STAPS 1995-1996.

Ce n'est que bien plus tard que la lutte est devenue une activité récréative pure ou l'objectif premier est «un rituel de célébration du beau par la célébration du corps ». ⁵

C'est ainsi que les jeunes se sont appropriés l'activité de la lutte pour se déplacer de village en village pour des compétitions où chaque village se faisait représenter par un ensemble de jeunes lutteurs chargés de défendre son honneur.

Seulement, de nos jours avec l'évolution, la lutte est devenue progressivement une activité olympique avec des règles et un cadre de compétition bien défini. Du coup, en plus de sa dimension socialisatrice originelle, elle favorise une promotion sociale. « A présent, l'évolution de la lutte a pris des dimensions telles qu'elle s'est révélée comme un moyen de gagner de l'argent ». ⁶

Cette professionnalisation de la lutte va entraîner une réorganisation de l'arène sénégalaise. C'est ainsi que les lutteurs vont s'organiser en écuries pour défendre leurs intérêts matériels et moraux face aux promoteurs.

Ces écuries sont généralement assimilables aux clubs de football. Elles sont le plus souvent formés sur des bases purement identitaires. Elles renvoient d'habitude à un terroir (*écurie walo, écurie baol, écurie ndiambour etc.*) ou à une ethnie (*écurie joola, écurie séreer etc.*).

L'une des principales missions de ces écuries est non seulement de défendre les intérêts des lutteurs, mais aussi et surtout d'encadrer et de former les jeunes générations ayant quitté leur terroir natal pour venir s'installer à Dakar. En gros, elles ont la redoutable tâche de former des lutteurs professionnels. C'est ce qui justifie en grande partie l'étiquette socialisatrice que nous voulons coller à ces écuries.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, ces structures inventent des mécanismes d'intégration et d'adaptation de leurs jeunes lutteurs dans "la cour des grands".

⁵ Diakhaté (S) idem op cit.

⁶ Ly (O) idem op cit.

Investies de cette mission socialisatrice, ces écuries mettent beaucoup l'accent sur certaines vertus telles que le "*jom*", le "*fit*" et le "*mougne*" qui sont des valeurs fortement appréciées dans le processus de personnalisation d'un individu. C'est pourquoi quand deux lutteurs descendent sur l'arène, le spectacle est très souvent garanti car en définitive, la victoire d'un lutteur est synonyme d'une victoire de la communauté dans laquelle appartient ce lutteur. " Au delà de la victoire, c'est le culte de l'honneur ou "*jom*" qui est recherché. La victoire d'un des membres de la communauté rejaillie sur toute celle-ci." ⁷

Malgré cette concurrence âpre entre les différentes écuries presque tous les observateurs avertis de la lutte au Sénégal, se sont accordés pour dire qu'il y a une sorte d'hégémonie de l'écurie séreer depuis un certain temps.

Cette suprématie de l'écurie séreer sur les autres semble en vérité être confirmée par des faits objectifs notés ça et là. En effet, si nous nous situons sur le plan des résultats positifs, nous sentons nettement que l'écurie séreer fait partie des écuries qui ont le plus produit de "vedettes" en matière de lutte. Ces vedettes qui ont marqué et continuent d'ailleurs de marquer l'arène sénégalaise ont pour noms : Manga II, Robert Diouf, Ibou Ndappa, Doudou Baka Sarr, Ambroise Sarr, pour ne citer que ceux -là.

En tant que chercheur ce constat a suscité en nous un certain nombre d'interrogations car il était évident pour nous que cet état de fait ne pourrait pas se résumer en un simple concours de circonstances. Etant convaincu que cette place de choix qu'occupe l'écurie séreer dans l'arène sénégalaise n'est pas du domaine du hasard, nous avons choisi de réfléchir sur les véritables mobiles de succès des lutteurs séreer. En effet, cette monographie aussi modeste soit elle, voudrait avoir la prétention d'aider à mieux comprendre la structuration interne de l'écurie séreer et les différentes formes de relations sociales qui y sont développées. Car dans les écuries, les lutteurs développent de nouveaux rapports sociaux avec leur environnement.

⁷ Diouf (M) : Sport et sous développement: quelles politique sportive pour le Sénégal? Marly-Le-Roy, INEP, 1979, p 35

En d'autres termes, ils y subissent une socialisation qui leur permet à terme de devenir des lutteurs fortement enracinés dans leur culture, mais qui sont aussi disposés à développer des valeurs que leur impose la société actuelle fortement marchande.

La monographie étant par définition une description détaillée et exhaustive d'un phénomène social quelconque à partir d'une démarche de recherche scientifique, nous sommes partis dans cette recherche d'une question qui, certes, a première vue semble trop générale mais qui respecte autant que faire se peut les critères d'une bonne question de départ à savoir : la précision, la clarté et le réalisme.

Notre question est la suivante : "Quelles sont les causes de la réussite des lutteurs de l'écurie séreer ?"

Avant de préciser les objectifs que nous poursuivons dans cette recherche, voyons d'abord les véritables raisons qui nous ont poussé à choisir un tel thème.

1.2 : Justification du choix du thème

Le choix d'un thème de recherche en sciences sociales n'est jamais neutre. En d'autres termes les raisons qui poussent un chercheur à vouloir s'investir sur un thème plutôt que sur un autre, sont entachées de beaucoup de subjectivité.

Pour notre part, nous n'avons pas échappé à cette règle générale. En effet en choisissant de nous investir sur la lutte en milieu séreer, nous avons voulu régler un problème qui hante tout chercheur à savoir la documentation. Ayant investi le milieu séreer lors de nos recherches en mémoire de maîtrise, nous pensions au départ, que choisir un thème traitant du sport en milieu séreer pourrait constituer pour nous un raccourci dans la documentation. D'ailleurs à l'arrivé, ceci ne fut qu'une simple illusion.

Ensuite, en dehors du document intitulé : " colloque sur la lutte séreer" tenu les 17 et 18 mai 1980 à l'INSEPS de Dakar, nous avons noté une insuffisance de

documents traitant de manière spécifique des sujets portant sur le sport en milieu séreer. Ce constat a aussi un peu motivé le choix de notre thème .

Mais en définitive, bien que ces deux principales raisons citées antérieurement ont grandement influencé notre choix, il n'en demeure pas moins vrai que notre désir de comprendre la logique interne qui sous tend l'organisation des structures sociales séreer appliquées dans le domaine de la lutte a été le plus déterminant.

1.3 : Les objectifs de la recherche

Dans ce travail, nous voulons à terme atteindre un certain nombre d'objectifs. Ces objectifs peuvent certes sembler très modestes, mais ils tentent en vérité de comprendre et d'appréhender avec intelligence les véritables raisons de la réussite des lutteurs séreer:

Ainsi, dans un souci de clarté, nous les avons scindés en deux : d'une part les objectifs généraux et d'autre part les objectifs spécifiques.

1.3.1 : Les objectifs généraux

Dans cette étude nous poursuivons de manière claire trois objectifs généraux

- D'abord nous voulons voir comment à travers une activité physique et sportive qu'est la lutte, l'écurie séreer parvient-elle à inculquer aux lutteurs séreer certaines valeurs inspirées de leur culture ?
- Ensuite, comment ces lutteurs s'approprient ces valeurs et les traduisent dans les faits au cours d'une séance de lutte ?
- Enfin quelle représentation se fait-on de l'élite issue de l'écurie séreer au sein de la communauté séreer d'une manière générale et au sein des jeunes lutteurs en particulier.

Seulement, en rapport avec nos objectifs généraux nous avons dégagé trois autres objectifs beaucoup plus opérationnels que nous avons intitulé objectifs spécifiques.

1.3.2 : Les objectifs spécifiques

Nos objectifs spécifiques sont aussi au nombre de trois :

- D'abord nous voulons savoir comment fonctionne l'écurie séreer (son organigramme , ses missions etc).
- Ensuite avoir une idée sur son planning (l'organisation interne du travail).
- Enfin étudier ses rapports avec les autres écuries et les problèmes auxquels elle est confrontée dans ses missions.

Dans le chapitre suivant nous allons exposer le cadre méthodologique de ce travail. Pour ce faire, nous partirons d'abord d'une analyse conceptuelle. Ensuite nous parlerons de nos hypothèses de recherche avant d'aboutir enfin à une description de la méthode utilisée dans la collecte des informations et des difficultés rencontrées sur le terrain.

CHAPITRE II : LE CADRE METHODOLOGIQUE

2-1 : Analyse conceptuelle

Dans cette étude nous serons amenés à utiliser un certain nombre de concepts qu'il serait bon de définir de manière précise. En effet, comme le disait l'autre, les mots n'ont de sens que dans leur contexte. C'est justement pour lever toutes formes d'équivoque, que nous avons jugé nécessaire de décliner de façon exacte, à l'intention de nos futurs lecteurs, le sens exact que nous donnons aux concepts suivants :

➤ **Ecurie**

Ethymologiquement, ce mot provient du latin "esquierie" et désignait un bâtiment destiné à loger des chevaux ou autres équidés.

Selon "le nouveau petit Robert", Mars 1994 écurie peut signifier un ensemble de chevaux appartenant à un même propriétaire et s'alignant dans la même course, par analogie peut également signifier l'ensemble des voitures ou des motos de courses courant pour une même marque.

L'écurie des lutteurs semble se rapprocher beaucoup de ce dernier sens. C'est pourquoi le sens que nous donnons au concept d'écurie dans ce thème est le même. Car si nous parlons d'écurie séreer, nous entendons l'ensemble des lutteurs séreer. Mais l'écurie en tant que lieu ou endroit où tous les lutteurs séreers se retrouvent pour s'entraîner et préparer leurs futurs combats.

➤ **Structure**

Selon le petit Robert le mot "structure" vient du latin *structura*, qui signifie la manière dont un ensemble concret spatial est envisagé dans ses parties, dans son organisation.

Les sociologues utiliseront plutôt ce concept en parlant plus exactement de structure sociale. En effet, selon le "dictionnaire de sociologie" R. Boudon, P. Besnard, Larousse 1999, ce concept de structure sociale a été utilisé par le

fonctionnaliste Radcliffe Brown, pour désigner le réseau complexe de relations sociales existant réellement et unissant des êtres humains individuels dans un certain environnement naturel.

Seulement, le plus souvent l'expression "structure sociale" est employée comme synonyme d'organisation sociale : ensemble des modalités d'organisation d'un groupe social et des types de relations existant à l'intérieur et entre les divers domaines de toute société".

Le concept de structure tel que libellé dans ce thème se situe dans une perspective analytique. Dès lors on cherchera plus exactement dans cette étude à rendre compte de l'organisation, du fonctionnement, de l'agencement des différentes parties, mais aussi et surtout de la cohérence interne et des contradictions pouvant exister au sein de l'écurie séreer à travers le concept de structure.

➤ **Socialisation**

Le terme de socialisation a été utilisé d'abord en anthropologie culturelle par Abraham Kardiner⁸ en particulier dans le sens de transmission de caractéristiques culturelles spécifiques en tant qu'acquisition et développement des structures fondamentales du comportement grâce auquel on forme sa personnalité, on apprend à parler, on devient conscient des différents types de relations sociales.

Margaret Mead⁹ dans "le fossé des générations" 1979, tout en acceptant cette définition de Kardiner, y ajoute l'idée d'acculturation en tant qu'apprentissage et d'une culture comme processus d'intégration d'un individu à un nouveau groupe.

Quant à la sociologie, le terme de socialisation recouvre pour elle globalement le processus d'acquisition des rapports et des obligations qui régissent les comportements sociaux, c'est à dire les rôles des compétences

⁸ Kardiner (A) : Psychologue américain né à New York en 1891; représentant de l'école culturaliste en psychanalyse: il é introduit le concept de personnalité de base.

⁹ Mead (M) : Antropologue américaine née en Philadelphie (1901-1978). Elle a effectuée la plupart de ses recherches en Océanie. Elle s'est beaucoup intéressée aux problèmes de l'adolescence et des comportements culturels.

respectives et les modifications par effet d'interaction de tout ou en parti d'un comportement.

En définitive, la socialisation peut être comme un processus comportant des palliers temporels plus ou moins définis et à travers lesquels l'individu se transforme en membre d'une société humaine d'une culture spécifique, nouant des structures perceptives, des techniques corporelles, des modèles normatifs et d'une certaine manière la conscience des rapports sociaux. C'est dans cette perspective que s'inscrit le concept de socialisation dans ce thème.

➤ **Producteur**

Du latin, *productus* qui signifie produire ou provoquer un événement, un phénomène. Il peut être aussi une personne physique ou morale qui produit des biens ou assure des services.

➤ **Modèle**

Dans cette étude nous entendons par modèle un exemple. En d'autres termes ce sur quoi on se réfère pour essayer d'atteindre un objectif qui peut être conforme au modèle ou le dépasser.

2.2 : Les hypothèses de la recherche

Dans toute entreprise de recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales, le chercheur a besoin d'un certain nombre de canevas qui ont pour fonction de l'orienter et de donner une valeur heuristique aux résultats auxquels il doit aboutir. Ces éléments sont: La question exploratoire ou question de départ, les objectifs et les hypothèses de la recherche.

Dans ce travail, toute la problématique tourne autour d'une d'une interrogation qu'est la suivante : " quelles sont les causes de la réussite des lutteurs de l'écurie séreer ? "

C'est justement en rapport avec cette question de départ que nous avons formulé les trois hypothèses de départ suivantes :

- 1- L'écurie séreer est un lieu de socialisation pour les jeunes lutteurs séreer;
- 2- Dans l'écurie, la formation de jeunes capables de se surpasser et de se hisser au sommet de l'échelle de la hiérarchie sociale est assurée;

3- L'écurie aide les jeunes lutteurs à se professionnaliser et à faire de leur activité un moyen de promotion sociale et économique .

Toutefois, les recherches exploratoires, ainsi que la formulation des objectifs et des hypothèses ne sauraient être suffisantes pour aboutir à des résultats scientifiques susceptibles d'être généralisés. En effet, la méthodologie joue un rôle essentiel dans tout travail qui se veut rigoureux et généralisable.

C'est la raison pour laquelle dans la partie suivante, nous allons décrire la technique utilisée pendant la collecte des données.

2.3 : La méthodologie

Du moment que notre thème traite du rôle que le sport particulièrement la lutte joue dans le processus de socialisation du jeune séreer, nous avons jugé plus judicieux de mettre l'accent sur les techniques qualitatives, car qui dit socialisation entend forcément un système d'organisation sociale qui vise à intégrer les nouvelles générations dans un mode de vie propre à une culture spécifique. Dès lors, travailler selon un tel thème nécessite forcément le recours aux techniques qualitatives seules capables d'obtenir des informations ayant trait aux valeurs, aux croyances, aux perceptions, bref à toutes formes d'informations non quantifiables.

C'est la raison pour laquelle nous avons utilisé trois guides d'entretiens (voir annexes) : Un pour les lutteurs en formation, un autre pour les anciennes gloires et enfin un pour les dirigeants du CNG de lutte et quelques personnes ressources dans le milieu séreer.

Pour le choix de l'échantillon, il s'est fait de manière aléatoire même si par ailleurs nous avons posé quelques critères pour le choix. Par exemple, pour les lutteurs en formation nous avons tiré au hasard deux lutteurs dans la catégorie des poids lourds et deux autres dans celle des poids légers.

Pour les anciennes gloires nous avons mis en avant le palmarès et l'itinéraire des lutteurs pour faire partie du choix. Enfin pour les personnes ressources, nous avons naturellement interrogé ceux qui s'intéressent à la lutte séreer d'une manière générale.

2.4 : Déroulement de la collecte des données et difficultés rencontrées

Avant l'aboutissement de ce travail, nous nous sommes confrontés à un certain nombre de difficultés dont certaines d'ailleurs étaient d'ordre méthodologique. En effet, depuis la phase exploratoire jusqu'à la collecte des données sur le terrain notre tâche n'a pas été facile.

D'abord pour l'élaboration de notre problématique, il a fallu que nous fassions naturellement plusieurs va et vient au niveau de la bibliothèque de l'INSEPS. Le premier obstacle fut de trouver des documents qui traitent de manière spécifique de la lutte en milieu séreer. Hormis le document intitulé "**colloque sur la lutte séreer**", tous les autres documents trouvés sur place sont des mémoires de maîtrise en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) : option lutte. Certes, ces documents nous ont permis d'avoir une idée claire sur l'évolution de la lutte de manière générale, mais il a fallu que l'on fasse recours à des entretiens avec certaines personnes ressources pour avoir des informations sur l'histoire de la lutte chez les séreer ainsi que sur celle de son écurie.

S'agissant des entretiens, là aussi notre mission ne fut pas aisée car nous avons éprouvé beaucoup de difficultés pour cadrer notre emploi du temps avec les calendriers chargés des personnes ressources avec qui nous devons nous entretenir. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes déplacés plusieurs fois de manière inutile. Quant aux lutteurs notre principale difficulté a été d'organiser les entretiens avec eux. En effet, il fallait à chaque fois les trouver à l'arène Adrien Senghor où se passaient les entraînements. Mais arrivé sur place, il fallait compter sur les plus disponibles après les séances d'entraînements.

Toutefois, malgré toutes ces difficultés, nous avons pu quand même glaner certaines informations que nous recherchions. Avant de les présenter, il convient d'abord de commencer par la présentation de la population à l'étude et de son milieu dans la seconde partie de ce travail.

CHAPITRE III : LA LUTTE TRADITIONNELLE SEREER

3.1 : Historique de la lutte chez les séreer

Malgré notre recherche documentaire très fouillée sur la question, force est de reconnaître que nous n'avons pas eu l'occasion de tomber sur un document qui parle de manière spécifique sur l'historique de la lutte chez les séreer.

Seul le document intitulé « Colloque sur la lutte séreer » a abordé la question.

D'après une légende reprise dans ce document la pratique de la lutte serait parvenue chez les séreer par l'intermédiaire des enfants non circoncis appelés « gaynaak » ou berger . En effet, d'après toujours la légende, un jour, alors qu'un jeune berger conduisait son troupeau en brousse , il fut rattrapé par des nains (*kuns*).

Ces derniers l'invitèrent à venir lutter avec eux. Le berger n'ayant rien compris déclina l'invitation. Mais ce fut sans compter sur l'insistance des nains qui parviendront à le faire lutter par force. Ainsi à titre d'exemple , l'un d'entre eux prit le berger, le souleva et le terrassa violemment. Le nain reproduisit son exemple une, deux fois, puis à la troisième et quatrième reprise le berger parvint à le terrasser à son tour.

Après ces deux victoires du berger, le nain prit une tige d'arbre qu'il noua autour des reins du jeune homme, en lui faisant la prédiction qu'il sera consacré champion de lutte .

Le berger regagna ensuite l'enclos, attacha ses bêtes et rejoignit ses amis pour la veillée.

C'est ainsi que le jeune homme prédestiné à la lutte par le pouvoir du nain, invita ses amis à une partie de lutte.

C'est depuis lors qu'il est devenu un grand champion de lutte dont les qualités se sont élargies à tous ses descendants qui eux aussi pouvaient hériter de ce don du nain.

Ainsi progressivement, la lutte quitta la sphère des bergers pour devenir une activité populaire qui intéresse toutes les couches de la population. En effet, la lutte traditionnelle séreer, ne s'exerçait pas à l'origine uniquement au sein d'un groupe qui se chargerait de promouvoir sa pratique, d'organiser le déroulement des manifestations, de contrôler l'application des règles du jeu. C'est la communauté villageoise qui, à l'issue de la saison des travaux champêtres participe tout entièrement et parfois pendant plusieurs semaines aux « mbapatt » qui sont les séances d'entraînement général des amateurs de lutte. Ils sont organisés durant la nuit au clair de lune et on préparait la population à l'événement. « Dans une séance de lutte, le « lamb » les participants sont assis en cercle sous l'appel rythmé du tam-tam et pendant longtemps, ce ne sont que chants et danses, pratiques rituelles qui précèdent le combat à proprement parler, avec une forte participation de toute la communauté des enfants, des femmes et des hommes. »¹⁰

Dès lors chez les séreer la pratique de la lutte est certes une activité culturelle parce que faisant partie des éléments qui renforcent leur identité, mais elle est aussi une activité fortement populaire. C' est la raison pour laquelle elle a une fonction éminemment sociale.

3.2 : Les fonctions sociales de la lutte séreer

« Lutter dans la société traditionnelle, c'était manifester la vitalité d'un groupe, en polarisant toutes ces forces autour d'un personnage qui en est le représentant. Il y avait dès lors identification du groupe à son lutteur et par conséquent référence constante de ce dernier à son groupe. »¹¹

¹⁰ Diatta (L) : "Les jeux et les sports dans le Sénégal d'hier et d'aujourd'hui. "Marly-Le-roy, INEP, mémoire 1974. P27.

¹¹ Ndiaye (Th) : "Réflexion sur la lutte traditionnelle séreer" in colloque sur la lutte séreer, juillet 1980. P 4

Ainsi donc le lutteur puisait sa force dans le groupe, qui à travers des champs et des danses participait au combat que menait son champion. C'est pourquoi «un champion qui se coupe de son groupe perd une part de sa force. »¹²

Ainsi, chez les séreer le groupe des pairs ou « mal » représentait un maillon fondamental dans la chaîne des individus qui formaient le futur champion. En effet, c'est au sein de ce groupe d'âge qu'on pouvait mesurer la force d'un lutteur sur les autres.

En outre, les rôles que jouaient la mère, la sœur et les savants ou marabouts étaient aussi déterminants dans la carrière du lutteur, car leur mobilisation visait particulièrement à assurer non seulement la victoire à leur fils, mais aussi et surtout à le protéger contre les mauvais esprits. C'est la raison pour laquelle il n'était pas rare de voir un lutteur endosser le pagne de sa sœur envoyé par le biais de sa mère ; autant de symboles du «gonflement et du ressourcement moral et physique. »¹³

En effet, les relations sociales se manifestent beaucoup à travers la lutte car se sont les sœurs, les cousines, les amantes, les tantes, la maman du lutteur, qui lui dédient souvent des chansons qui le glorifient. Parce que la popularité était un des avantages recherchés par le lutteur. C'est ce qui explique le fait que le lutteur fasse tout pour entretenir sa popularité et se défendre contre les mauvaises langues, à travers les sciences occultes et à l'exercice de certaines vertus de notre société traditionnelle qui sont essentiellement le «jom» et le «mougne».

D'ailleurs dans l'évolution de la lutte séreer, il existait un aspect fondamental qui avait pour objet d'insérer le lutteur dans la société ; ce fut la randonnée ou « mbud ». Le « mbud » ou périple des lutteurs d'un village à travers plusieurs autres, permet aux jeunes de différents villages de se connaître, de perpétuer les relations parentales.

¹² Ndiaye (Th) : idem op cit. P 4.

¹³ Ndiaye (Th) idem op cit. P 4

Aussi, ces randonnées permettaient aux jeunes d'échanger à travers les chansons de lutte et des chants dérivés de leur culture et de leurs expériences.

En définitive, nous pouvons dire que la lutte donnait à l'individu une place sociale très élevée car pour le séreer, «le vrai homme, c'est l'homme vertueux et courageux, l'homme qui a le « jom »¹⁴.

Donc la pratique de la lutte chez les séreer n'était pas tout simplement une pratique sportive indifférente, elle contraignait le lutteur à se conformer à sa communauté. D'où tout son aspect socio-éducative car la lutte traditionnelle séreer était une école d'enseignement et d'éducation des acteurs et du public.

3.3 : La lutte séreer : Son état actuel

Parler de l'état actuel de la lutte séreer reviendrait peut être à essayer d'avoir une idée des statistiques de la structure chargée de promouvoir la lutte séreer dans son ensemble à savoir l'écurie séreer.

D'après les chiffres tirés des statistiques du Comité National de Gestion (CNG) de lutte, nous pouvons dire sans risque de se tromper qu'officiellement la lutte séreer compte en son sein un faible taux de licenciés. En effet, s'agissant de la lutte traditionnelle sans frappe sur les cent soixante (160) licenciés recensés sur toute l'étendue du territoire national, seuls vingt trois (23) sont de l'écurie séreer soit un pourcentage de 14,37%.

Pour la lutte traditionnelle avec frappe, sur les quatre cents vingt six (426) licences distribuées, l'écurie n'en compte que trente huit (38) soit un pourcentage de 8,92%.

Enfin pour la lutte olympique, sur les soixante huit (68) licences distribuées aucune licence n'a été octroyée à l'écurie séreer.

Rappelons que ces chiffres datent d'avril 2002 et sont donnés par la direction administrative du comité national de gestion de la lutte.

¹⁴ Faye (El B) : "Les fonctions sociales de la lutte séreer" in colloque sur la lutte séreer, p 9, juillet 1980.

CHAPITRE IV : LA COMMUNAUTE SEREER

4.1 : Présentation

L'histoire de l'ethnie séreer reste fort mal connue. La pauvreté de la tradition orale alliée à la fragilité des témoignages archéologiques n'autorise que des hypothèses.

Pour les uns, l'aire d'origine de l'ethnie doit être située sur les rives du fleuve Sénégal, où les séreer auraient été longtemps en contact avec les toucouleur et avec les peulh.

Aux alentours du 13^{ème} siècle, les séreer auraient entamé un vaste mouvement migratoire vers le sud, dans le djolof, le cayor, le baol, le sine et saloum. A l'appui de cette hypothèse on peut citer les traditions séreer qui font état de migrations vers le sud, certaines similitudes entre les langues toucouleur, séreer et peulh, l'intérêt par ces deux dernières ethnies à l'élevage des bovins. Pour d'autres c'est vers le sud qu'il faut chercher.

Les séreer seraient issus du royaume socé établi dans la région frontalière entre les actuels états de Guinée et du Mali.

La troisième hypothèse nous apprend que c'est aux environs du 14^{ème} siècle que les séreer sans organisation politique vont se trouver transformés par l'arrivée d'un petit noyau de mandingue venu du Fouta djallon.

Ces derniers vont doter les séreer d'institutions politiques solides. C'est ainsi que le sine va devenir un royaume avec pour capitale Diakhao.

De nos jours « l'ethnie séreer représente une partie non négligeable de la population totale du Sénégal (16 %) venant en troisième position après les wolofs (36%) et les haalpulaar (18%). »¹⁵ Ils sont essentiellement concentrés dans le bassin arachidier notamment dans les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, et Kaolack.

¹⁵ Sagne (M) : "Les facettes de la culture séreer étalées" extrait du "Soleil" Samedi 27 et dimanche 28 février 1999. P 6

Ils sont subdivisés en plusieurs sous-groupes. D'abord il y a les *Ndut*, les *Noon*, et le *Saafen* qui sont plus répandus dans le département de Thiés.

Ensuite, il y a les *Palor* et les *Nyominka* ou pêcheurs. Ils habitent la petite côte dans les localités telles que Mbour, Joal, Fimela, Palmarin et enfin il y a les *Sine Sine* qui sont plus répandus dans le Sine (région de Fatick) et dans le Baol (région de Diourbel).

Bien qu'étant tous des séreer, ces différents sous-groupes parlent des dialectes différents. C'est pourquoi deux séreer appartenant à des sous-groupes différents peuvent ne pas se comprendre à cause des écarts considérables qui peuvent exister entre leur dialecte.

Toutefois malgré ces différences internes, «l'ethnie séreer est une des plus homogènes de tout le Sénégal »¹⁶. En effet, le séreer attache une importance particulière à certaines valeurs telles que le sens de l'appartenance à un groupe social, les rites d'initiation, le respect des pangol ou génies.

Dés lors, chez les séreer l'initiation reste jusqu'à nos jours l'élément fondamental d'insertion du jeune adolescent dans le clan où il aura droit à la parole. En d'autres termes ce n'est qu'après avoir été initié que la voix du jeune devient consultative et délibératoire.

La lutte dans le cadre de l'initiation est facteur déterminant pour intégration définitive du jeune homme dans la vie. Car se n'est que par l'intermédiaire de la lutte que l'adolescent apprend à connaître la stratification de la société. Il découvre les limites de la hiérarchie et les différences fondamentales entre le cercle des hommes et celui des femmes. Il acquiert le respect dû aux anciens et l'adoration des principes établis par le conseil.

Son intégration socioculturelle et la communication avec son environnement vont se faire à travers les chants et les danses traditionnelles c'est à dire les *mbapatt*.

4.2 : L'écurie séreer : Historique

¹⁶ Gravrand "H" : Rites d'initiation et vie en société séreer du Sénégal.

L'écurie séreer est une association privée d'éducation populaire et sportive. Elle a été portée sur les fonds baptismaux à Dakar conformément aux dispositions du décret numéro 76-0040 du 16 janvier 1976. Son siège est installé à Dakar. Son récépissé de déclaration d'association lui a été délivré par le ministère de l'intérieur le 05 avril 1993. Sa durée est illimitée.

4.3 : Les missions

Au terme de l'article 2 des statuts de l'association, il est clairement indiqué que l'écurie séreer a deux principales missions :

- Unir les lutteurs et supporters de l'écurie séreer et créer entre eux des liens d'entente, de solidarité et de fraternité ;
- contribuer à la promotion sociale et à la formation civique de ses membres.

Etant entendu que peuvent être membre de l'association, les lutteurs, supporters et amateurs de lutte résidant sur toute l'étendue du territoire et qui acceptent de se conformer à ses statuts.

4.4 : Les organes

De manière schématique l'écurie séreer compte à son sein les organes suivants : L'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau.

4.4.1 : L'assemblée générale

Elle est l'organe qui réunit tous les membres de l'association.

Elle est l'instance suprême de l'écurie. Elle élit en son sein un conseil d'administration.

L'assemblée générale de l'orientation de l'écurie se réunit en session ordinaire une fois par an. Elle est convoquée par son conseil d'administration en session ordinaire et chaque fois que les deux tiers de ses membres en font la demande en session extraordinaire.



4.4.2 : Le conseil d'administration

- Le conseil d'administration est l'organe de décision entre les sessions de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit tous les trois mois. IL est assisté dans sa mission par un bureau.

4.4.3 : Le bureau

Le bureau est l'organe d'exécution des décisions prises en assemblée générale. Il assure la coordination et le suivi des différentes activités de l'écurie.

Le bureau est élu pour un an. Ses membres sont rééligibles. La fonction de membre du bureau est gratuite.

Il se réunit au moins deux fois par mois sur convocation de son président ou sur demande d'un tiers de ses membres.

Le bureau est composé:

- D'un président
- D'un vice-président chargé de l'animation
- D'un vice –président chargé de la recherche des moyens
- D'un vice –président chargé de l'administration
- D'un secrétaire général
- D'un secrétaire général adjoint
- D'un trésorier général
- D'un trésorier général adjoint

Le président préside les réunions du bureau et de l'assemblée générale. Il a aussi qualité pour ester en justice au nom de l'écurie séreer.

Les vice-présidents secondent le président dans l'ordre de présence établi.

Le secrétaire général est chargé sous l'autorité du président de l'application des décisions du bureau du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Il coordonne et contrôle les différentes activités de l'écurie.

Il est le gardien des archives.

Il est secondé par un ou des adjoints à qui il délègue certaines fonctions.

Le trésorier général est chargé de la tenue de la comptabilité et des finances de l'écurie. Il est responsable des biens mobiliers et immobiliers. Il tient l'inventaire de ces biens. Il garde le chéquier de l'association et est tenu à produire à tout moment toutes les pièces comptables. Il est assisté par un trésorier général adjoint qui peut le remplacer en cas d'absence.

En outre il faut souligner l'existence de certaines commissions que sont:

- La commission d'organisation
- La commission médicale
- La commission des finances
- La commission sociale
- La commission juridique
- La commission technique
- La commission de communication

CHAPITRE V : ANALYSE DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES

Dans ce chapitre nous allons faire la restitution exhaustive et l'analyse des données recueillies lors de l'administration de nos guides d'entretien. Ce travail va s'inspirer de la démarche de l'exploitation des données issues d'une méthode qualitative à savoir l'exploitation thématique. Pour ce faire, nous exploiterons d'abord les différents sous thèmes abordés dans la rubrique : L'écurie sérier, un lieu de socialisation, ensuite ceux ayant traits à l'écurie séreer, un moyen de promotion sociale.

Il faut toutefois préciser que pour des raisons d'ordre pratique et méthodologique, nous exposerons les propos des interviewés pour ensuite les commenter.

5.1 : L'écurie séreer : Un lieu de socialisation

Comme nous l'avons précisé antérieurement dans nos hypothèses, nous étions partis de trois postulats dont les deux premiers étaient d'une part de démontrer que l'écurie séreer est un lieu de socialisation pour les jeunes lutteurs séreer, d'autre part de prouver qu'au sein de l'écurie la formation d'une jeune génération de lutteurs y était assurée.

Pour l'essentiel, presque l'ensemble des jeunes lutteurs avec lesquels nous nous sommes entretenus se sont accordés pour dire qu'effectivement, l'écurie peut être perçue comme un lieu de formation mais pas un lieu de socialisation à proprement parler. En effet, pour certains, le terme de socialisation intègre des dimensions socioculturelles qui ne sont pas

forcément prises en considération par l'écurie. Selon S. Ndop (31 ans) « parler de la socialisation dans l'écurie c'est peut être trop, l'écurie à mon avis ne socialise pas mais assiste plutôt les jeunes qui veulent faire de la lutte un métier. En d'autres termes, elle les aide à travers des séances d'entraînement bien maîtrisées à devenir de vrais champions. On y acquiert plutôt une formation pratique. »

C'est dire donc que dans l'écurie, la formation des jeunes ne se fait pas n'importe comment. Elle suit une procédure bien précise qui respecte les exigences du calendrier d'un sportif de haut niveau. Ces propos de N. Ngalang (28 ans) tente de corroborer cette thèse. « Vous savez que quand on quitte notre village pour venir s'installer à Dakar dans l'optique de devenir un grand champion à l'image des MANGA II, l'écurie nous prend en charge pour nous initier à la lutte avec frappe. Certes, au village on pratiquait la lutte avec frappe, mais il faut reconnaître qu'on frappait n'importe comment avec aucune dose de technicité. Mais c'est en fréquentant l'écurie qu'on nous apprend à bien frapper sans perdre trop d'énergie et avec le maximum de chances de réussite. »

Aussi, ce qui fait le charme de la formation reçue au sein de l'écurie c'est qu'elle donne aussi l'occasion aux jeunes de se côtoyer avec leurs idoles qui viennent participer à leur formation. Ces propos de Manga II le confirme : « Durant les quatre années que je suis resté en marge de l'arène, notre écurie avait perdu de son rayonnement. Mais je crois que mon retour a eu l'effet escompté. Mieux, les jeunes lutteurs sérieux ont eu le courage de revenir dans l'arène. Ce qui fait qu'on peut tranquillement les encadrer ».

Seulement, à la question de savoir si ce retour des anciens dans l'arène ne pouvait pas constituer à la longue un danger pour les jeunes lutteurs qui pourraient avoir des problèmes pour trouver des challengers, Manga II nie catégoriquement et soutient le contraire : « Ce n'est pas parce que Manga II est là que les jeunes auront des problèmes pour trouver des challengers. Ça

les motive davantage d'ailleurs, de se sentir avec un aîné qui les encourage et qui les conseille, un aîné sur qui ils peuvent prendre exemple ».

C'est dire donc, que le milieu de la lutte comme tout autre milieu sportif, connaît aussi le phénomène des idoles. En effet, les jeunes lutteurs peuvent prendre référence sur d'autres jeunes de la même génération ou d'anciens lutteurs qui ont un parcours exceptionnel dans l'arène. Ce phénomène est d'ailleurs normal dans toute activité humaine, mais semble être plus déterminant dans les activités sportives. En effet, non seulement il peut être un facteur d'émulation pour les jeunes, mais aussi et surtout un moyen pouvant indiquer le niveau de performance d'un sportif.

C'est peut être dans cette optique qu'il faudrait comprendre et interpréter ces propos du jeune lutteur G. Dieng (27ans) : *« Personnellement, j'éprouve beaucoup de plaisir et de fierté quand je vois lors des entraînements, autour de moi des anciens comme Manga II, Ibou Ndaffa etc. Non seulement j'ai envie d'atteindre leur niveau, mais je prends très au sérieux les conseils qu'ils nous donnent. »* Et Manga II de renchérir dans la même foulée : *« Dans la lutte, il faut que les générations se succèdent, comme j'ai eu moi aussi à vivre cette situation avec les Robert Diouf, Ambroise Sarr, Fara Aw, Docteur Faye etc. Mais à force de travailler, je suis arrivé là où je suis ».*

Cette référence aux anciens champions appelle aussi de la part des jeunes un certain nombre de valeurs sur lesquelles on insiste particulièrement durant leur formation. En effet, selon T. Sine(30ans) : *« Dans l'écurie on insiste pas trop sur certaines valeurs morales comme on le ferait dans le «leul», mais on insiste quand même sur certaines vertus du courage (jôm et fit) . En effet, sans le jôm et le fit, un lutteur ne pourra jamais se surpasser et terrasser son adversaire.»* Et Ab.Ndour(32ans) d'ajouter : *« Si dans un sport de combat un lutteur arrive à s'imposer devant un adversaire qui a les mêmes atouts que lui et une préparation aussi pointue que la sienne, il doit rendre grâce à Dieu, à ses parents et à tous ceux qui l'ont aidé à cette victoire ».* D'où toute l'importance des séances de «bakk » et autres louanges

qui visent à galvaniser le lutteur et à le pousser à aller au-delà de ses capacités physiques pour offrir la victoire à sa suite.

Par ailleurs, réagissant à la question de savoir si dans l'écurie on pense à un plan de carrière pour les jeunes lutteurs, Manga II de dire qu'il y pense et essaie de mettre tous les atouts de leur côté pour réussir ce pari de l'encadrement des générations montantes. Selon lui, il ne faudrait pas que ces jeunes connaissent le manque d'organisation, de vision futuriste qu'ils ont connu quand ils étaient de jeunes lutteurs. « *Cette question de carrière pour les jeunes fera l'objet d'une réflexion autour d'une assemblée générale que nous allons demander au président Wardini et à son staff de convoquer dans les plus brefs délais* ». En effet, les lutteurs séreer sont tombés d'accord sur la nécessité de discuter sur une large échelle cette question de l'encadrement au sein de l'écurie qui regorge de talent et qui ne demande qu'à s'affirmer. C'est dire en définitive que la formation et l'encadrement des jeunes talents sont au cœur du fonctionnement de l'écurie.

Toutefois, au sein de l'écurie tout n'est pas luisant. Comme toute organisation humaine, la structure est parfois bloquée par des conflits internes allant jusqu'à créer une dissension dans l'écurie. En effet, aujourd'hui l'écurie séreer est divisée. Il y a d'une part l'écurie séreer originelle et d'autre part l'écurie Sine Saloum. Même si les principaux têtes de file ne veulent pas reconnaître ces dissensions et les minimisent, force est de constater que l'écurie vit un malaise profond, même si ce malaise est diversement apprécié par les différents protagonistes.

Si d'aucuns considèrent cette scission comme un facteur pouvant affaiblir l'écurie, d'autres par contre, y voient un caractère bénéfique. En ce sens qu'elle permet l'éclosion de lutteurs au sein de l'ethnie car s'il n'existait que l'écurie séreer pour accueillir tous les lutteurs séreer, il arrivera peut être un moment où les conditions de performance ne pourront plus être réunies au sein de la structure.

Donc l'existence d'autres structures ne fera que permettre aux séreer de produire de lutteurs talentueux. L'essentiel étant de veiller à ce que deux lutteurs séreer ne s'affrontent. Ceci nous introduit directement d'ailleurs à un problème crucial auquel la lutte est confrontée d'une manière générale. En effet, cette disposition refusant d'opposer deux lutteurs d'une même écurie est aussi très diversement appréciée dans les arènes.

Si certains la jugent très anormale parce que pouvant à la longue tuer la lutte, d'autres par contre, soutiennent que c'est une disposition logique. Quand on sait que les écuries sont le plus souvent montées sur des bases purement affinitaires, il serait malsain de vouloir opposer deux lutteurs appartenant à une même ethnie ou terroir de peur de cultiver la haine entre deux frères de même sang. De plus, étant donné que la lutte est très versée sur des pratiques mystiques, cette disposition permet d'éviter d'opposer deux lutteurs qui ont le même marabout.

Seulement, de nos jours, cette disposition est de plus en plus à relativiser. Avec l'avènement des cachets élevés, certains lutteurs n'hésitent plus à affronter un lutteur avec qui il partage la même écurie ou ethnie. Le combat entre Manga Il et Mohamed Ndao « Tyson » en est une parfaite illustration. En effet, avec l'avènement des promoteurs et des sponsors dans les arènes, la lutte est devenue subitement une activité marchande très rentable capable d'assurer une promotion sociale et économique pour ses pratiquants. C'est pourquoi, aujourd'hui les écuries en plus de leur mission de formation, intègrent d'autres dimensions qui visent à terme une professionnalisation de l'activité de la lutte.

5.2 : L'écurie séreer : Un moyen de promotion sociale et économique

Jadis, une activité simplement ludique, la lutte est devenue de nos jours, un sport générateur de revenus. En effet, si en milieu rural elle était une activité récréative parce que permettant aux villageois d'oublier leurs dures journées de labeur ou de rendre grâce aux divinités après les premières récoltes, en milieu urbain par contre elle a pris les allures d'une activité

marchande donc un moyen de promotion sociale et économique. C'est pourquoi plusieurs jeunes citadins longtemps confrontés au chômage, se sont subitement reconvertis en lutteurs pour espérer retrouver le bout du tunnel.

Ce phénomène a été particulièrement encouragé par l'entrée en force dans l'arène du jeune et charismatique lutteur Mohamed Ndao dit Tyson. Avec son célèbre écurie «bul faale» plusieurs jeunes ont commencé à fréquenter les arènes et à croire au métier de lutteur. C'est la raison pour laquelle toutes les écuries, en plus de leur mission d'encadrement, intègrent actuellement ce nouveau désir de professionnalisation de la lutte.

Dans l'écurie séreer par exemple, quand un jeune lutteur séreer quitte son baol, sine ou Joal natal pour venir s'installer à Dakar, l'écurie s'investit pour lui trouver une occupation pour qu'il puisse subvenir à ses besoins vitaux (nourriture, habillement et logement).

Selon M. Diouf (30 ans) *«l'écurie assiste sur le plan social plusieurs jeunes. Si je prends mon cas par exemple, quand je suis arrivé à Dakar, c'est l'écurie qui m'a aidé à trouver un métier de gardiennage dans une société de la place. Cette occupation m'a permis d'être stable et de me consacrer sérieusement aux entraînements.»* C'est dire qu'au-delà de sa mission d'encadrement, l'écurie veille aussi à la promotion de ses acteurs de sorte qu'aujourd'hui il y a une nette évolution des mentalités sur la perception qu'on avait du lutteur. En effet, il n'était pas rare d'entendre des propos du genre : « seuls les cancre s'adonnent à la lutte » ou encore «vous êtes idiots ! On dirait un lutteur ». Ce préjugé négatif que la société avait du lutteur était en grande partie dû au fait que ces derniers luttaient beaucoup plus pour le simple plaisir de lutter et non pour avoir de l'argent. C'est du moins ce que semble confirmer Manga II à travers ces propos *« tout au début de ma carrière je luttais pour rien. Pour moi, le drapeau était plus important que l'argent. Je faisais entre 30 et 40 kilomètres à pieds pour aller de village en village afin de lutter et ceci pour le simple plaisir. »*

C'est sans doute la raison pour laquelle beaucoup d'anciens champions vivent dans des conditions sociales très peu enviables ou du moins indignes de leur rang d'anciennes gloires. En effet, ces anciens lutteurs arrivent non seulement à joindre difficilement les deux bouts, mais sont obligés de courir derrière les promoteurs ou se reconvertir en managers pour pouvoir vivre décemment.

C'est justement pour remédier à ce fléau qu'au sein de l'écurie séreer on pense de plus en plus à la reconversion des anciens lutteurs. Selon un des dirigeants, l'écurie aide d'abord les lutteurs par l'intermédiaire de leur manager à trouver de bons combats avec des cachets élevés pouvant les permettre de vivre et d'investir dans des créneaux porteurs.

Il faut reconnaître toutefois que l'écurie n'éprouve plus beaucoup de peines pour la conscientisation des lutteurs. Actuellement, les jeunes semblent être plus ambitieux que leurs aînés. Parce qu'ils viennent généralement avec de bonnes idées qu'il suffit simplement de les rendre plus réalistes. L'exemple de «Tyson» est là pour l'illustrer. Non seulement, il a beaucoup contribué à la réhabilitation du métier de lutteur, mais dès son arrivée dans l'arène, il disait qu'il était venu dans la lutte non pas pour le simple plaisir de lutter, mais pour gagner de l'argent en un laps de temps et s'adonner à autre chose.

Ces idées révolutionnaires ont fini par faire tâche d'huile. Conséquence, beaucoup de jeunes suivent son exemple en exhibant avec fierté leurs muscles et en croyant qu'ils peuvent devenir de grands lutteurs, riches et très respectés au sein de la société.

C'est dire qu'aujourd'hui, cette jeune génération de lutteurs a fini par imprimer dans la conscience collective que la lutte est un sport comme tous les autres et qu'elle peut aussi nourrir son homme. De plus, contrairement à ce qu'on pouvait penser, le lutteur n'est pas forcément une personne «naïve» qui ne pense et agit que par la force. Il peut bel et bien avoir un projet de société dans la tête et répondre comme un bon citoyen là où le devoir l'appelle.

Aussi, étant conscient du caractère très éphémère de la carrière d'un sportif, ils sont très nombreux à penser de plus en plus à leur reconversion en investissant dans le sport où en intégrant carrément le milieu des affaires.

Seulement, malgré cette adhésion massive dans ce sport de combat communément appelé «sport de chez nous », la lutte tarde à se développer à cause de nombreux problèmes qu'elle renferme en son sein.

Ces problèmes sont de tous ordres : structurels, matériels, financiers, sociaux etc. Ils feront d'ailleurs l'objet de notre chapitre VI. En effet, nous tenterons de les étudier plus en détail avant de déboucher sur des recommandations ou esquisses de solutions.

CHAPITRE VI : PERSPECTIVES DE LA LUTTE AU SENEGAL

Comme nous l'avons souligné antérieurement, la lutte à l'image des autres sports de compétition est gangrenée par un certain nombre de maux qui l'empêchent de connaître certaines satisfactions au grand dame de ses inconditionnels. Sans avoir la prétention d'être exhaustif dans l'énumération de ces problèmes, nous tenterons tout de même d'en citer quelques uns avant d'apporter *notre modeste contribution dans l'inventaire* de quelques solutions possibles.

6.1 Revue de quelques problèmes auxquels la lutte est confrontée

Le problème fondamental de la lutte au Sénégal est surtout d'ordre structuro-fonctionnel. En d'autres termes, il n'existe pas à la base de véritables clubs fonctionnels et clairement constitués à l'image des clubs de football. Ce sont le plus souvent les écuries qui constituent les structures de bases de la lutte au Sénégal. Or, ces écuries sont des organisations purement informelles fondées sur des bases affectives et ethniques. Selon S. Ndour *«les écuries sont presque toutes des associations informelles et fonctionnant le plus souvent sur la base affective. D'ailleurs, rares sont les écuries qui disposent de récépissé de déclaration dûment signé par l'autorité administrative »*.

C'est sans doute la raison pour laquelle, le CNG de lutte éprouve des difficultés pour appliquer de façon stricte certains textes. En effet, il est la plupart du temps obligé d'assouplir certaines dispositions pour pouvoir exercer librement sa mission de gestion administrative de la lutte.

Le second problème et non des moindres soulevés par nos interlocuteurs, est le retard du passage du CNG à une fédération sénégalaise de lutte. Là aussi les avis sont très largement partagés. Selon S.Ndour (arbitre de lutte) : *« Le CNG gère certes actuellement tant bien que mal la lutte. Il*

faudrait quand même reconnaître qu'il fait beaucoup d'efforts malgré ses ressources limitées, dans la réglementation surtout dans l'érection de nouveaux textes visant à assainir un peu le milieu de la lutte ; mais je pense à mon humble avis qu'une fédération pourrait bien faire mieux sur le plan organisationnel. Mais on constate que ce sont les écuries elles-mêmes et les promoteurs de lutte qui ne veulent pas qu'on leur parle de fédération préférant se mouvoir dans l'informel. Car, il faut le reconnaître, ce qui intéresse les gens c'est moins l'organisation administrative de la lutte, mais comment y satisfaire leurs intérêts. »

En revanche par rapport toujours à cette question, le directeur Technique National y voit lui un problème de représentativité et de fiabilité. En effet selon A Badji : *« A l'état actuel, se serait, à la limite un peu dangereux de vouloir passer d'un CNG à une fédération pour des raisons de légitimité. Si nous devons suivre de façon systématique le cheminement qui nous mènerait vers une fédération, on ne peut pas aujourd'hui s'assurer qu'on peut avoir dans toutes les régions du Sénégal des clubs de lutte pouvant s'organiser en district puis en ligue, pour aboutir à une fédération. Or au niveau de la lutte les écuries sont les clubs, alors qu'elles sont pour l'essentiel basées à Dakar. De sorte que si on tente de former une fédération à partir de ces écuries, on risquerait d'avoir une fédération dakaroise de lutte et non une fédération sénégalaise. Ce qui ne serait pas bénéfique pour la lutte. »*

En plus, les acteurs eux-mêmes ont eu à émettre leur avis sur cette question, même si leurs arguments sont simplement basés sur des expériences antérieures. En effet, selon I. Sarr (Directeur Administratif du CNG) *« Certes, nous n'avons pas de problèmes par rapport à cette question car nous sommes des administratifs, donc nous sommes obligés d'être au-dessus des considérations partisans, mais cette résistance, à mon avis est due au fait que ce sont les acteurs eux-mêmes (écuries et promoteurs) qui disent ne pas vouloir changer une équipe qui gagne. Car sans aucune autoglorification, quand même il faut reconnaître que la lutte a connu des*

fédérations, des CNP, des CNG mais jusqu'ici personne n'a fait mieux que nous sur le plan de la réglementation de la lutte. »

Ceci d'ailleurs nous permet, d'ouvrir une brèche sur un autre problème, celui de la violence et de l'anarchie notée au sein de la lutte. En effet, plusieurs de nos interlocuteurs se sont accordés sur le fait que la violence a beaucoup retardé la lutte au Sénégal et a surtout conforté les sceptiques sur les idées arrêtées qu'ils avaient sur la lutte.

C'est la raison pour laquelle, dès l'avènement du CNG, la première préoccupation fut d'assainir le milieu. En effet, selon I. Sarr *«avant l'avènement du CNG, la lutte était à la limite très dangereuse car elle n'attirait plus beaucoup de monde à cause de la violence qui était devenue endémique à ce milieu. C'est pourquoi dès notre arrivée on a combattu ce phénomène avec des textes coercitifs qui nous ont permis, à terme, d'assainir le milieu. »* (Cf contrat de concession en annexe).

D'ailleurs, ces nouvelles dispositions prises par le CNG semblent être bien appréciées par les acteurs eux-mêmes. En tout cas, ces propos de Manga II le confirment : *« A mon avis, c'est le CNG qui est à la base de cette bonne marche de l'arène. De bonnes dispositions ont été prises pour protéger le lutteur qui ne court plus derrière son reliquat. Des gardes fous existent pour assainir le milieu de la lutte qui ne connaît plus la terreur que semaient les lutteurs «hooligans » qui venaient avec cornes, couteaux et autres armes blanches. Le mérite du CNG, c'est aussi d'avoir élargi le champ d'action pour permettre aux promoteurs d'investir dans le milieu. »*

Le dernier problème soulevé par certains interlocuteurs est celui du dopage dans le milieu de la lutte. En effet, le milieu de la lutte traditionnelle est frappé par le dopage. La plupart des lutteurs de nos écuries utilisent des produits nocifs et interdits pour accroître leurs performances. C'est du moins ce qui ressort d'une thèse de doctorat en pharmacie, défendue à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'auteur est Mlle Ndèye Khar Bâ. Elle explique ce phénomène par une manifestation commune à l'ensemble des sports de haut

niveau : *« Il paraît évident que plus un sport se professionnalise, plus il procure ou il est susceptible de procurer, à plus ou moins brève échéance, des avantages socio-économiques importants et plus, il s'expose à des pratiques illicites telles que le dopage. »*

La lutte, sport traditionnel sénégalais par excellence, a semblé longtemps à l'abri de la corruption et des dangers que l'argent introduit. Elle a toujours véhiculé des vertus morales aux antipodes de celles qui sont induites par le dopage. En effet, le lutteur représentait son clan, son village, son quartier et toute une communauté. Il ne pensait pas à se doper. Du moins dans le sens que nous entendons ce mot de nos jours. En réalité, certains pensent que, dans les pratiques mystiques, il y entre une part de dopage du fait de certaines décoctions que les lutteurs ingurgitent.

Des thèses que ne partage naturellement pas le Pr. Abdou Rahmane Dia de l'association sénégalaise de médecine sportive. Ce dernier soutient qu'il n'est pas conséquent de déclarer que c'est endémique dans le milieu de la lutte traditionnelle, car selon lui *« jamais on n'a enregistré un seul résultat positif chez les sociétaires de l'équipe nationale au niveau internationale. »*

En définitive, nous pouvons dire que les problèmes auxquels la lutte est confrontée sont multiples et se manifestent sous diverses formes.

Cependant dans nos recherches nous ne sommes pas évidemment limités à répertorier l'ensemble des problèmes qui bloquent la lutte au Sénégal, nous avons aussi tenté d'avoir une idée sur ce pourrait constituer les solutions à ces problèmes.

6.2 Essais de solutions à ces problèmes

Si pour la plupart de nos interlocuteurs, le principal problème de la lutte au Sénégal est d'ordre structurel, il faut d'un autre côté souligner qu'ils reconnaissent pour remédier à ce fléau, il urge que les écuries dépassent ce stade informel dans lequel elles évoluent toutes. De plus, il faut qu'elles se dotent de personnels qualifiés en leur sein afin d'éviter au maximum l'amateurisme et l'improvisation dans leurs activités.

Selon S. NDOUR «pour que la lutte sénégalaise dépasse ce stade, il faut absolument qu'on sente les conseillers techniques régionaux (CTR) qui doivent se charger de l'organisation régulière des compétitions régionales en vue de détecter de nouveaux talents. De plus, la lutte étant une discipline éminemment technique, il serait intéressant que les écuries se dotent de spécialistes des sports de combat qui peuvent être d'un apport certain dans l'encadrement des lutteurs ». Si les écuries ont en leur sein des personnes qualifiées, ceci va permettre d'agiter certaines questions d'ordre techniques telles que la catégorisation des combats de lutte. En d'autres termes, on ne peut pas toujours se permettre d'opposer deux lutteurs qui ont des différences énormes sur le plan morphologique et sur le plan de l'âge. Or, si les lutteurs et les promoteurs continuent de fermer les yeux sur la catégorisation, à la longue la lutte avec frappe peut faire des victimes ou tuer purement et simplement la lutte.

Par ailleurs, une disposition qu'il faudrait absolument lever de peur de tuer la lutte, est celle interdisant à deux lutteurs issus d'une même écurie ou ethnie de s'opposer. En effet, beaucoup de gens estiment que cette disposition doit être revue car il peut y arriver des moments où deux lutteurs d'une même écurie doivent s'affronter pour entretenir la passion et l'engouement au sein des arènes.

En outre, une autre mesure pouvant aider grandement à la résolution de certains maux dont souffre la lutte est celle de lui doter d'infrastructures adéquates. Dès lors en plus de la réhabilitation urgente du stade IBA MAR DIOP qui accueille jusqu'ici le plus de combats de lutte, la promotion de la discipline passera sans doute par l'édification d'une arène nationale susceptible d'abriter tous les combats et pouvant aussi faire l'objet de camp d'entraînement de nos différentes équipes nationales en lutte traditionnelle sans frappe, avec frappe et olympique. Pour cette dernière, le ministère des sports doit aussi veiller à lui doter de tapis olympique d'autant plus que paradoxalement elle constitue la discipline qui nous valu le plus de satisfactions sur le plan international.

Sur le plan de la promotion sociale et économique, les lutteurs pourraient bénéficier davantage des retombées de leurs cachets élevés, si on avait revu à la baisse le pourcentage alloué aux managers qui exploitent de façon arbitraire et très démesurée les lutteurs. Car pour chaque cachet négocié, le manager gagne les 10%.

Aussi, pour donner plus de moyens aux structures chargées de gérer la lutte, il urge de revoir à la hausse les droits d'organisation à verser au CNG qui sont très modiques (cf. art. 7 du contrat de concession en annexe). Enfin, sur le plan des représentations, il serait peut être intéressant d'amener les jeunes qui s'adonnent à la lutte, à prendre conscience que la corpulence est certes nécessaire chez un lutteur mais pas très indispensable. L'essentiel c'est d'avoir des prédispositions technico-tactiques et certaines qualités athlétiques pour faire un bon lutteur.

Cette prise de conscience permettrait d'éviter certaines dérives liées à la drogue car comme le montre Mlle Ndèye Khar Bâ dans sa thèse de médecine sur le dopage dans la lutte, *«plus de 10 % des lutteurs interrogés ont reconnu faire usage de la drogue pour augmenter leur masse musculaire.»*

Un état de fait qui peut à la longue entraîner des inconvénients pathologiques surtout quand le lutteur avance en âge.

CONCLUSION

Au terme de notre recherche nous pouvons tirer un certain nombre d'enseignements sur la lutte au Sénégal et plus particulièrement au sein de l'écurie séreer.

Le premier de ces enseignements est que la lutte a beaucoup évolué de nos jours. Si au départ elle se résumait à une simple activité ludique, elle est devenue actuellement une activité lucrative. En effet, aujourd'hui on peut aisément gagner sa vie à travers la lutte comme on le ferait dans le football, le basket etc. En d'autres termes la lutte est devenue une profession.

Le second enseignement est que les écuries, malgré leur caractère très informel, assurent tant bien que mal la formation et l'encadrement des jeunes lutteurs évoluant en leur sein.

Le troisième et dernier est que les écuries ont beaucoup contribué à la professionnalisation de la lutte. Autrement dit, elles ont permis à *beaucoup de* jeunes d'avoir confiance au métier de la lutte en y investissant leur temps et leur force.

Tout ceci, nous permet d'affirmer sans risque de nous tromper que les résultats auxquels nous avons abouti ont confirmé nos hypothèses. En effet, au terme de nos investigations nous nous sommes rendus compte que non seulement l'écurie séreer participe grandement à la formation et à l'encadrement *des jeunes lutteurs séreer*, mais aussi et surtout elle contribue à la professionnalisation du métier de la lutte au sein de la communauté séreer. Seulement, de façon générale, nous pouvons dire que la lutte aurait sans doute dépassé son stade actuel si les écuries avaient dès le départ misé sur la modernisation et sur une gestion beaucoup plus rigoureuse et formelle de leurs ressources matérielles et humaines.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES ET REVUES

BROHM (J.M) : Le mythe olympique. Christian Bourgeois, Paris, 1981.

CALLEDGE (J.P) : L'esprit sportif : Essai sur le développement de la culture sportive. PUB, 1987.

LE POGAME (Y) : Démocratisation du sport : Mythe ou réalité ?

MEISTER (A) : Vers une sociologie des associations. Editions Rivières, Paris, 1972.

MELIK (C) : Le sport en Afrique. P.A, Paris, 1970.

PARLEBAS (P) : Eléments de sociologie du sport. PUF, Paris, 1986.

PETROV (R) : Lutte libre et lutte gréco-romaine. Editions de la FILA, 1984.

Dictionnaire de Sociologie: Larousse, 1999.

Colloque sur la lutte séreer. INSEPS, 17 et 18 mai 1980.

II. MEMOIRES ET DOCUMENTS

BADJI (A): La lutte traditionnelle Joola: Etude et perspectives. Mémoire STAPS, 1981.

DIAHAM (T): La lutte traditionnelle dans le Jinguily: Pour une meilleure contribution au colloque sur la lutte séreer. INSEPS, 1985-86.

DIAKHATE (S): Problèmes posés par la gestion pondérale dans les sports à catégories de poids: Exemple la lutte. Mémoire STAPS, INSEPS, 1998-99.

DIALLO (A.O): La lutte traditionnelle sans frappe: Essai d'identification de quelques problèmes liés a son développement en milieu urbain. Mémoire STAPS, 1985-86.

DIATTA (L): Les jeux et les sports dans le Sénégal d'hier et d'aujourd'hui. Marly-Le-Roi. INEP, mémoire, 1974.

DJITTE (M): Les pratiques corporelles traditionnelles au Sénégal. In Ethiopiques, Dakar, 1982. Pages 175 à 190.

DIOUF (M): Sport et sous-développement: Quelle politique sportive pour le Sénégal? Marly-Le-Roi, 1979.

FAYE (J.V): La lutte traditionnelle: Son importance, sa signification en fonction des ethos et des habitudes ethniques au Sénégal. INSEPS, 1983-84.

GAYE (S): Pour une introduction de la lutte au Sénégal. CNEPS, 1979-80.

LY (O): De la dépréciation de nos activités sportives traditionnelles: exemple de la lutte sénégalaise. INSEPS, mémoire STAPS. 1995-96.

MIGNON (J.M): Les associations sportives au Sénégal. Marly-Le-Roi, 1987.

NDOUR (Ch.A.T): La lutte olympique au Sénégal: Les problèmes liés à son développement. INSEPS, mémoire STAPS, 1980.

SARR (N.F) : Approche socioculturelle de la lutte dans le Kassa, pour une vulgarisation de cette pratique. INSEPS, mémoire STAPS, 1986-87.

SOUMARE (O) : Le dopage dans la lutte au Sénégal: Contrôle et assainissement. INSEPS. 1979-80.

III. ARTICLES DE JOURNAUX

GUEYE (M) : Le dopage dans le milieu de la lutte : Une pharmacienne sonne l'alerte. In Walfadjri du mercredi 06 février 2002, numéro 2971, page 3.

Le dopage dans la lutte : Dangereux pour la santé et interdit par la loi. Ibidem op cit.

GUEYE (O) : L'argent n'a jamais primé sur moi. Entretien avec Manga II, in Walf du mercredi 20 mars 2002, numéro 3006, page 11.

MBAYE (A.D) : L'apport de Pierre Bourdieu à la sociologie du sport. In Walf du jeudi 31 janvier 2002.

NDOYE (B.N): Trois questions à Emile Wardini, Président de l'écurie séreer. Walf du jeudi 14 mars 2002, numéro 3002.

SAGNE (M): Les facettes de la culture séreer étalées. Extrait du Soleil du samedi 27 et dimanche 28 février 1999. Page 6.

TRAORE (M.B): Manga II – Toubabou Dior, les derniers des mochicans. In Walf du jeudi 14 mars 2002, numéro 3002.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

I. Questions introductives

- 1. Pouvez-vous nous parler des origines de la lutte chez les séreer**
- 2. Généralement si on parle de sport traditionnel on pense souvent à la lutte, pensez-vous que la lutte est un sport traditionnel**
- 3. Selon vous qu'est ce qu'une écurie**
- 4. Connaissez-vous l'écurie séreer**
- 5. Quelles sont selon vous ces principales missions**
- 6. Quel est son organigramme**

II. L'écurie séreer, structure socialisatrice

- 7. Est-ce que dans l'écurie séreer, la formation des jeunes lutteurs y est assurée**
- 8. Pouvez-vous nous décrire les différentes étapes de cette formation**
- 9. Est ce qu'il existe un certain nombre de valeurs sur lesquelles on insiste particulièrement**
- 10. Si oui lesquelles par exemple**
- 11. Est ce que la formation reçue par le jeune lutteur séreer au sein de l'écurie peut être comparée à celle qu'il a déjà reçu dans le "leul"**
- 12. Si oui pourquoi**
- 13. Si non pourquoi**
- 14. Selon vous l'écurie séreer est il un lieu de socialisation**

III. L' écurie séreer, structure productrice de modèles de réussite

- 15. Selon vous l'écurie séreer a t'elle contribué à la professionnalisation de la lutte au sein de la communauté séreer**
- 16. Si oui comment**

17. Aujourd'hui à cause des cachets élevés, beaucoup de lutteurs gagnent bien leur vie, est ce que le cas de l'écurie séreer
18. Les jeunes lutteurs séreer ont-ils des idoles dans les arènes
19. Qui sont-ils généralement
20. L'écurie séreer joue t-elle un rôle particulier pendant et après la carrière d'un lutteur qui a fait sa fierté
21. Pouvez-vous nous citer quelques lutteurs séreer dont l'écurie a particulièrement contribué à leur réussite
22. Ces lutteurs qu' ont-ils offert en retour à l'écurie

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LUTTEUR

- 1- Depuis quand avez-vous commencé à lutter
- 2- Qu'est-ce qui explique votre penchant pour la lutte
- 3- A quand remonte votre affiliation au sein de l'écurie séreer
- 4- Comment appréciez-vous de manière globale la formation du lutteur séreer au sein de cette écurie
- 5- Estimez-vous que la formation telle qu'elle est envisagée au sein de l'écurie rapproche le jeune lutteur de la culture séreer
- 6- Si oui pourquoi
- 7- Pensez-vous réellement que l'écurie a contribué à ta réussite
- 8- Si oui justifiez votre réponse
- 9- Est-ce qu'il existe des lutteurs séreer qui vous ont particulièrement marqué
- 10- Si oui qui sont-ils

COMITE NATIONAL DE GESTION DE LA LUTTE

SIEGE : STADE IBA MAR DIOP AVENUE BLAISE DIAGNE
B.P. 6396 DAKAR ETOILE SENEGAL
TEL : 827-95-81

I.S/M.L.S/C.N.G.L/D.A

Dakar ,

CONTRAT DE CONCESSION

Comité National de Gestion de la Lutte/Promoteur de spectacles de lutte avec frappe.

Il est convenu entre le Comité National de Gestion de la Lutte d'une part,
Et, dénommé Promoteur d'autre part, le contrat
dont la teneur suit :

1°) Disposition générales

Article Premier : Par le présent contrat , le Comité National de Gestion de la lutte concède
au Promoteur le droit d'organiser une manifestation de lutte avec frappe le
à.....

Article 2 : Ce contrat n'est valable que pour l'organisation d'une seule manifestation de lutte
avec frappe, à l'exclusion de toute autre forme de lutte.

Article 3 : Tout promoteur désireux d'organiser une manifestation de lutte avec frappe doit
adresser une lettre de demande d'autorisation au Président du C.N.G et verser
une caution de réservation de date. La non organisation à la date retenue , sauf cas de force
majeure (calamités naturelles , indisponibilité de lutter) entraîne la perte de la caution.

Article 4 : Le Promoteur doit, en cas d'agrément des clauses du présent cahier de charge
remettre les avances des lutteurs (grand combat et combats préliminaires) au manager des
lutteurs programmés en présence d'un membre du Bureau du C.N.G.

La remise des avances s'effectuera au siège du C.N.G et se matérialisera par la signature d'un
contrat qui doit être conforme au modèle type proposé par le Comité National de Gestion de
la lutte.

Article 5 : Le Promoteur devra en outre consigner auprès du C.N.G, cinq (5) jours francs
avant le combat, les reliquats des cachets des lutteurs (combat vedette et autres combats) et les
droits d'organisation en espèces ou sous forme de chèque certifié.

Article 6 : Le cumul de contrats est formellement interdit.

Article 7 : Les droits d'organisation sont fixés comme il suit :

Cachet global payé pour le combat principal	Droits d'organisation à verser au CNG
25 000 à 195 000	25 000 F.CFA
200 000 à 600 000	50 000 F.CFA
700 000 à 1 200 000	80 000 F.CFA
1 300 000 à 2 000 000	120 000 F.CFA
2 100 000 à 3 000 000	150 000 F.CFA
3 200 000 et plus	300 000 F.CFA

Article 8 : Les honoraires des arbitres (25 000 F.CFA) et la Commission médicale (10 000 F.CFA) sont à la charge du Promoteur. Ils doivent être versé au C.N.G au plus tard soixante douze heures (72H) avant la manifestation. Les honoraires des superviseurs sont à la charge du C.N.G.

Article 9 : Le Promoteur est responsable de l'organisation matérielle de la manifestation de lutte. Les entrées principales, les guichets, les rampes d'accès au stade sont sous son contrôle direct.

Article 10 : Il est tenu de mettre en place un service d'ordre apte à assurer la sécurité dans l'arène , notamment celle des lutteurs , des arbitres et du corps médical.

Article 11 : Le service d'ordre , dont le nombre ne peut être inférieur à trente (30) dans l'arène est obligatoirement confié aux agents de la force publique.

Article 12 : Le programme de la manifestation doit obligatoirement prévoir un combat vedette et un minimum de trois (3) combats préliminaires matérialisés par des contrats dûment signés par le Promoteur et les managers des lutteurs.

Article 13 : Des séances de « backs » et de chants doivent également faire partie du programme.

Article 14 : Les membres du C.N.G accèdent au stade avec leurs cartes officielles.

Article 15 : Les journalistes détenteurs d'une carte de presse sportive en cours de validité ont accès libre au stade .

Les cartes des managers visées par le Président du C.N.G donnent accès libre au stade.

Article 16 : Des billets d'entrée pour enfants devront obligatoirement être émis.

Article 17 : Les membres du bureau du C.N.G sont installés à la loge officielle ; à cet effet, dix (10) cartes d'invitation (loge) devront être déposées à la Direction Administrative du C.N.G soixante douze (72 H) avant la manifestation.

Article 18 : Le Promoteur prend en charge les frais relatifs à l'organisation de la manifestation et en retour prend tous les bénéfices. Les pénalités appliquées aux lutteurs reviennent au C.N.G.

Article 19 : Le Promoteur s'acquittera de toutes les taxes légales notamment la taxe municipale et celle du Fonds d'Aide au Sport et à l'Education Populaire. Ces sommes sont exigibles dès la fin du combat après le contrôle et les vérifications sur la vente des billets effectués par les contrôleurs de ces organismes.

Le C.N.G fixe le nombre d'accompagnateurs autorisés à accéder à l'aire de combat.

Tout dépassement de ce nombre sera sanctionné par une amende forfaitaire dont une partie équivalente au prix de billet d'entrée sera retourné au Promoteur.

Article 20 : Le Comité National de Gestion de la Lutte s'engage à mettre à la disposition du promoteur les infrastructures nécessaires à la bonne organisation du combat.

Toutefois , toute charge financière y afférente (caution, entretien ...) est supportée par le Promoteur. Le Promoteur doit s'acquitter d'une redevance de 100 000 francs au titre de la location du stade et des structures annexes Délibération n° 00012-97 /RD du Conseil Régional de Dakar) .

Article 21 : L'exploitation des espaces publicitaires dans les infrastructures mises à la disposition du promoteur est effectuée conformément au Décret n° 79-1115 portant création et organisation du Fonds d'Aide aux Sports et à l'Education Populaire (FASEP).

Une redevance de 15% est perçue par le FASEP en contrepartie de toute forme d'action publicitaire consentie dans le cadre des infrastructures sportives et socio-éducatives de l'Etat.

Article 22 : L'autorisation de filmer la manifestation est délivrée par le C.N.G après paiement des droits.

Article 23 : Les droits perçus sont partagés conformément à la clef de répartition ci-après :

- CNG	30 %
- Promoteur	30 %
- Lutteurs	25 %
- F.A.S.E.P	15 %

Article 24 : Le C.N.G met à la disposition du Promoteur :

- des arbitres
- des superviseurs
- un corps médical

Article 25 : Le police de l'enceinte et de la main courante est sous la responsabilité directe du C.N.G

Article 26 : Tout litige relatif au contrat est de la compétence exclusive du juge du lieu de combat de lutte.

Fait à Le

En cinq (5) exemplaires dont un (1)
Pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Et deux (2) pour le C.N.G

LE C.N.G

LE PROMOTEUR

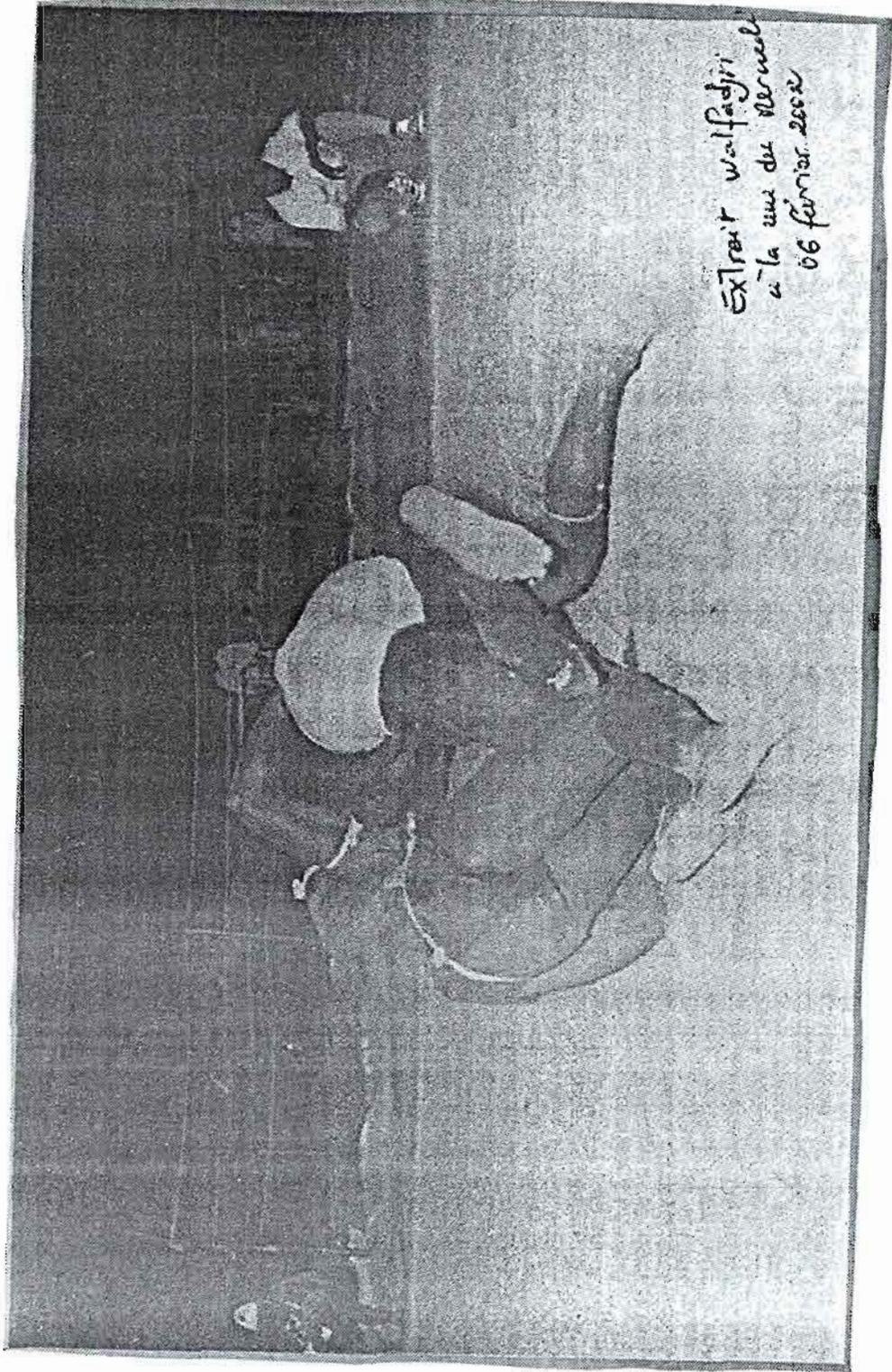
MANGA II

**Le champion
parle de sa vie,
de son œuvre,
de son avenir**

*Extrait de la revue
Wal Fajri, Mars 2008
N° 2008*

**Ses combats contre Double Less, Birahim Iddiaye,
etc. Sond rendez-vous manqué avec Mbaye Guèye**





Extrait walfagji
à la une du *Mercredi*
06 février 2002

TROIS QUESTIONS A...

EMILE WARDINI (PRESIDENT ECURIE SERERE)

Devant le président de l'écurie Sérère, n'avancait surtout pas l'âge de Manga II pour justifier la retraite de son poulain. Pour Emile Wardini, c'est à la génération montante de lutteurs de le pousser à la sortie.

"Que les jeunes lutteurs me convainquent de la vieillesse de Manga II"

Wafadjri : Revenons sur ceux-là qui disent que votre lutteur Manga II est vieux, il est fini. Qu'en dites-vous ?

Emile Wardini : Je veux bien qu'on me dise que Manga est un vieux, mais qu'on me le prouve sur le terrain, dans l'arène. On me dit qu'il y a la génération montante qui s'affirme de jour en jour, d'accord. Mais que ces lutteurs défient Manga et le battent pour me convaincre de sa vieillesse.

A part Mohamed Ndao "Tyson" qui l'a battu, qui, d'autre de cette nouvelle génération a le courage de le défier, encore moins le battre ? Je serai d'accord si Bombardier ou Zale Lô ou n'importe autre lutteur de cette nouvelle génération défie Manga et le batte.

Autrement dit, ces jeunes doivent défier le vainqueur du combat Manga-Toubabou Dior avant d'affronter Tyson ?

Ecoutez, je le pense sérieusement et surtout Bombardier dont on veut faire un champion sans qu'il ait fait ses preuves. A part le jeune lutteur Sérère

Manga 3, et à la rigueur Moustapha Guèye, qui du reste n'est pas un lourd, Bombardier n'a terrassé aucune référence de l'arène pour se positionner devant Tyson.

La logique voudrait qu'il réclame le vainqueur du combat entre Manga et Toubabou Dior pour qu'on le classe dans cette catégorie et surtout pour son palmarès. Mais, à ce que je sache, Bombardier n'a pas l'étoffe de ce champion qu'on veut coûte que coûte mettre devant Tyson. Je ne suis pas encore convaincu de ses performances. Que les gens sachent que Manga II est toujours dans l'arène.

Vous pensez à votre revanche contre Tyson ?

Je suis convaincu que Manga II peut encore apporter des satisfactions dans l'arène. Je peux me tromper. Mais s'il y a un promoteur qui peut mettre sur pied ce combat, je suis convaincu des sensations fortes que les deux lutteurs nous apporteront. Ce sera une manière de tester encore leur capacité à rester dans l'arène.



Et si Manga se rend compte réellement qu'il n'est plus en mesure de lutter, je crois qu'il sera le premier à se retirer, tout simplement pour sauvegarder sa vie. Concernant la classification dont on parle, il faut des chartes pour déterminer le champion.

Propos recueillis par
Babacar Noël NDOYE

Wafadjri, Jeudi 14 Mars 2002

LUTTE

MANGA II - TOUBABOU DIOR

Les derniers des Mohicans

Dans leur confrontation de dimanche prochain, Manga et Toubabou Dior vont s'atteler à prouver que la vieille garde est toujours à la page dans l'arène, en dépit de la déferlante jeune.

Manga II-Toubabou Dior. Nombre de férus de lutte ont sans doute dû afficher la moue à l'évocation de cette affiche que Gaston Mbengue et Youssou Ndour proposent, dimanche prochain au stade Demba Diop. C'est que ce combat, qui aurait été estampillé "combat du siècle" (comme on aime appeler les grandes affiches dans l'arène), est perçu (à tort ?) comme une opposition de *has been*. Ce genre d'affiches mettant aux prises la vieille garde se font de plus en plus rares dans l'arène. D'ailleurs, c'est la première à l'affiche depuis le début de la saison 2001-2002.

La faute à la déception les sanctionnant régulièrement et aussi au péril jeune qui déferle dans l'arène. Comme s'ils s'étaient passés le mot, les promoteurs ont jeté leur dévolu sur cette jeune vague aux confrontations plus spectaculaires.

Sous cet angle, Manga II et Toubabou Dior, auteurs d'une "saison blanche" l'année dernière, apparaissent comme les derniers des Mohicans de l'arène, cette génération de lutteurs quadragénaires pour ne pas dire quinquagénaires qui font encore de la

résistance dans l'arène, au risque de leur vie, au vu du sur-entraînement dont font l'objet les jeunes lutteurs. Le chef de file de l'écurie de la Médina (tout comme Dame Soughère) aborde d'ailleurs sa dernière saison de lutte, puisqu'il sera atteint par la limite d'âge (49 ans) au terme de celle-ci, alors que la tête d'affiche du camp sérère arbore 45 ans bien sonnés.

Plus qu'un palmarès, leur principal challenge, dimanche prochain, sera de prouver qu'ils sont compétitifs dans l'arène, malgré l'usure du temps. Pour cela, la production d'un combat de haute facture serait la meilleure des réponses qu'ils puissent apporter aux sceptiques. Le meilleur des services qu'ils puissent aussi rendre aux autres lutteurs de leur génération de plus en plus laissés en rade par les promoteurs.

Conscients de ces enjeux, les deux protagonistes promettent en tout cas de ne pas faire dans "une parodie de combat". Si Manga II et Toubabou Dior, connus dans l'arène, entre autres, pour leur forte personnalité et leur sens de l'honneur, le disent, on ne peut que les croire.

Mamadou B.
TRAÛRE



Toubabou Dior



Manga II

LE DOPAGE DANS LE MILIEU DE LA LUTTE

Une pharmacienne sonne l'alerte

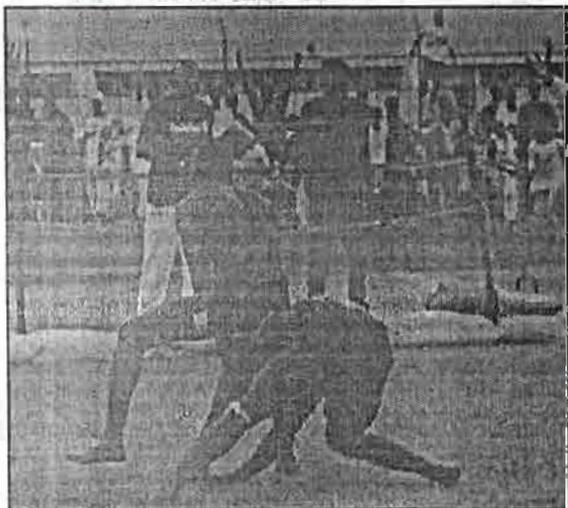
Une pharmacienne sénégalaise démontre que le milieu de la lutte est de plus en plus affecté par le dopage. Ce phénomène, relativement récent, est dû à l'entrée massive de l'argent et à la médiatisation des pratiquants. Le Cng est interpellé afin d'étouffer le mouvement tant qu'il est encore temps.

Le milieu de la lutte traditionnelle est frappé par le dopage. La plupart de lutteurs de nos écuries utilisent des produits nocifs et interdits pour accroître leurs performances. C'est ce qui ressort d'un mémoire de thèse de doctorat en pharmacie, défendu à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'auteur en est Melle Ndèye Khar Bâ. Elle explique ce phénomène par une manifestation commune à l'ensemble des sports de haut niveau : "Il paraît évident que plus un sport se professionnalise, plus il procure ou est susceptible de procurer, à plus ou moins brève échéance, des avantages socio-économiques importants et plus, il s'expose à des pratiques illicites telles que le dopage."

La lutte, sport traditionnel sénégalais par excellence, a semblé longtemps à l'abri des corruptions et des dangers que l'argent introduit. Elle a toujours véhiculé des vertus morales aux antipodes de celles qui sont induites par le dopage. Le lutteur représentait son clan, son village, son quartier et toute une communauté. Il ne pensait pas à se doper. Du moins, pas dans le sens que nous étendons ce mot de nos jours. En réalité, certains pensent que, dans les pratiques mystiques, il entre une part de dopage, du fait de certaines décoctions que les lutteurs ingurgitent.

Melle Bâ s'est attelée, dans son travail, à recenser les plantes médicinales traditionnelles auxquelles les lutteurs ont recours pour améliorer leurs performances. A côté de ces produits traditionnels, elle a relevé aussi les produits de la pharmacopée moderne. Au départ, elle a élaboré un questionnaire qu'elle a fait parvenir aux sociétaires de toutes les écuries de lutte existant à Dakar. Pendant trois mois, d'avril à juillet 2001, l'étudiante en pharmacie a touché les cent vingt lutteurs licenciés qui appartiennent aux huit grandes écuries de Dakar. Mais seuls soixante-seize lutteurs ont daigné répondre au questionnaire. Ce qui représente tout de même 63 % du total.

Le sondage a révélé que les sportifs utilisent de manière générale des produits plus ou moins dangereux pour accroître leurs performances. Dans la pharmacopée traditionnelle, environ seize plantes font partie de l'attirail régulier du lutteur qui ne veut plus se contenter de l'entraînement pour optimiser ses performances. L'éventail va du bissap au yamba, dans l'ordre alphabétique. Pour les



L'entrée massive de l'argent dans l'arène amène les pratiquants à vouloir accroître leurs performances et à se doper.

produits vendus en pharmacie, la majeure partie est faite d'antialgésiques. Cela semble démontrer que la fatigue est la grande hantise des lutteurs. Mais l'anxiété avant le combat et la douleur sont aussi leurs grandes ennemies. Il faut donc les combattre. Les anabolisants, les antalgiques et les anxiolytiques sont donc bien prisés par de nombreux lutteurs.

Certains de ces produits ne présentent pas de danger, quand ils sont pris seuls et de façon modérée. Mais l'abus est toujours dangereux. Le jury de la faculté de Médecine a considéré que le travail de Ndèye Khar Bâ est une œuvre pionnière dans le domaine. Elle déclare que le but recherché a été de "sensibiliser les lutteurs sur l'usage abusif de certains produits et d'attirer l'attention du Cng de lutte sur l'ampleur de la pratique du dopage dans le milieu". Si le dopage a pris de l'ampleur dans ce sport, c'est dû aussi à sa médiatisation et à l'importance des sommes qui y circulent maintenant. Des spécialistes se souviennent qu'il y a une dizaine d'années, peu de lutteurs pouvaient espérer percevoir un cachet d'un million de francs. Aujourd'hui, ce genre de montant est banalisé. Plus les enchères vont monter dans l'arène, moins il va être aisé d'endiguer l'usage des produits dopants. Il ne faudrait donc pas que les enjeux économiques tuent la beauté de ce sport qui fait la fierté du Sénégal.

Pendant, les thèses développées par Melle Bâ ne rencontrent pas l'agrément de tous. Le Pr Abdourahmane Dia de l'Association sénégalaise de médecine sportive

(Asms) soutient qu'il n'est pas conséquent de déclarer que le dopage est endémique dans le milieu de la lutte traditionnelle. Paré du manteau de président de la Commission médicale centrale du Cng de lutte, il rappelle que les sportifs sénégalais ont souvent défendu les couleurs nationales sur plusieurs théâtres internationaux. Dans toutes les compétitions où le contrôle antidopage est obligatoire et systématique, "jamais on n'a enregistré un seul résultat positif chez les sociétaires de l'équipe nationale de lutte, au niveau international", précise-t-il.

Mohamed GUEYE

V
P
N
C
E
F
V
C
T
R
E
S
E
F
C
I
T
E
S
E
F
I
C
I
T
E
S
E
F

